



## Compte-rendu du comité directeur du mercredi 12 novembre 2014

**Excusés** : Raymond Béruard, René Christin

**Absents** : Patrick Cerisier, Olivier Bonnaz, Dominique Lavorel.

### **1. Approbation du compte rendu du 15 octobre 2014**

*Approbation à l'unanimité des présents (13 au début de la séance)*

### **2. Présentation du budget prévisionnel**

Jacques Breton, trésorier reprend les éléments du budget. Il précise qu'il n'y a pas de ventilation dans les subventions ; le résultat est négatif de 5 816 euros avant délibération.

Il a effectué une 2<sup>ème</sup> relance pour l'alpinisme jeunes. Maxime Fressonet déclare qu'il reprend le budget de l'année au niveau du prévisionnel. Il faut prévoir 2 100 euros de dépenses (6 journées de guide) +550 euros en recettes (25 % payés par les jeunes).

Le ski : à l'équilibre. Les ventes (cours +forfaits+cartes USCA) compensent les transports.

Pour Jacques Piétu, les prix ne peuvent pas être aussi compétitifs que les autres clubs qui sont financés par les bourses au ski, les CE, etc. Par ailleurs ces clubs sont mono-activité.

Les skieurs de compétition : Jacques Piétu indique que le groupe espoir se faisait au niveau départemental. IL n'y a plus aujourd'hui de groupe de compétition issu du comité départemental. Le groupe compétition sera uniquement composé d'annéciens ; dans ce groupe, les jeunes doivent aussi participer financièrement à hauteur de 100 euros, par an. Le club soutient le groupe à hauteur de 2000 euros pour les déplacements, les combinaisons ; Hubert a remarqué un manque d'assiduité des jeunes pour la préparation, l'opération n'est pas reconduite.

La ville d'Annecy verse une subvention en fonction des résultats, donc non pérenne. Une charge d'amortissement est engagée pour une combinaison d'occasion et des combinaisons neuves(3) d'un montant de 120 euros

Surf rando: Vincent Le Scour a communiqué des dépenses. Jacques Breton a reprécisé les éléments non remboursés par le club. Les dépenses sont revues. Les transports doivent être payés par les participants. Déficit : 1 334 euros. Le WE d'intégration doit aussi bénéficier de la participation financière des surfeurs.

Vétérans : 0 €, dépenses et recettes s'équilibrent.

Service déficitaire de 13 243 euros. L'année dernière le déficit était de 8 495 euros.

Pour le bar, le résultat : +300 euros aucun montant n'est indiqué, Vincent Le Scour prévoit d'investir pour 2 tables et 6 tabourets (300 euros).

Minibus : compte tenu de la valeur présumée de vente de l'ordre de 6 000 euros de l'actuel Trafic, l'opération a été neutre. Nouveau trafic L2H1 ; commercialisé début d'année 2015. 25 000 euros d'investissement ; amortissement sur 5 ans. 2 000 euros pour sigler le véhicule aux couleurs du club. Charge d'amortissement : sur  $\frac{3}{4}$  de l'année.

Frais généraux :

Jacques Piétu précise les recettes pérennes du club. Ce sont les cotisations (44 000 euros). il s'avère nécessaire de tabler sur un maintien du niveau des adhérents (cette année pour l'instant : renouvellement et nouveaux adhérents se maintiennent) et subventions (15 800 euros, dont la subvention aux champions qui est par nature variable)+ La subvention du CNDS. Cette dernière a aussi une tendance à la baisse. Globalement, ce poste de recette générale a tendance à baisser. Jacques Piétu considère que le maintien du niveau des cotisations, sans augmentation pour l'adhérent est une bonne politique. Il reste à réfléchir sur les recettes de l'ensemble des activités.

Les dépenses : 50 000 euros pour le local, les charges salariales, charges d'amortissement, assurances, frais postaux. A cela s'ajoutent les subventions accordées : pour les jeunes de -25 ans et la subvention pour le secours en montagne.

Déficit : 3 571 euros ( 3498 euros).

Jacques Piétu ajoute qu'on soutient l'encadrement professionnel, les jeunes, on continue à subventionner l'équipement de falaises.

Jacques Breton : déficit et investissement 31 000 euros. CAF : charges non décaissées. Insuffisance de financement pour 6 950 euros.

Jean-Pierre CRESTIA se demande quel est l'intérêt de l'opération.

Jacques Breton : c'est une démarche pédagogique.

### ***Approbation à l'unanimité.***

Le budget sera présenté à l'assemblée générale.

## **3. Présentation des candidatures au comité directeur**

On constate le renouvellement des sortants. En ce qui concerne les absences de certains membres, on peut considérer qu'ils sont actifs par ailleurs.

La candidature des nouveaux postulants est envisagée. Chantal Abry présente les lettres de motivation des candidats.

Jacques Piétu reprecise que le club est actif et il a besoin de gens actifs, pas seulement pour être présents au comité.

René Delieutraz souligne qu'il est difficile d'avoir des candidatures non connues.

## 4. Préparation de l'assemblée Générale

Jacques Ferry est chargé des achats avec le trésorier. Il a composé une équipe de 4 personnes. Les verres seront soit fournis par la ville d'Annecy, soit pris sur les verres CAF réutilisables.

## 5. L'accueil au forum

A la suite de la réunion des initiateurs, l'accueil des nouveaux adhérents a été de nouveau évoqué. Jacques Piétu a d'ailleurs réprécisé lors de cette réunion que l'accueil était l'affaire de tous.

Il propose d'acheter 5 gilets floqués « accueil ». Les personnes volontaires le vendredi soir se chargeront dans le forum de recevoir les nouveaux adhérents. La présence des gilets sur le porte-manteau sera un indicateur.

***Approbation à l'unanimité des présents, sauf une abstention.***

## 6. Questions diverses

L'assemblée générale de la FFCAM aura lieu les 24 et 25 janvier 2015 à Nantes.

Chantal Abry souligne qu'il est nécessaire de présenter les motions pour le 23 novembre prochain.

Jacques Piétu précise qu'il serait nécessaire de fixer à 5 euros le tarif des nuitées pour les cadres bénévoles, au lieu de mettre des gratuités. Il s'agit de financer le renouvellement des refuges, la dépense doit être mieux considérée. La tarification actuelle du CAF n'est plus adaptée, alors que les refuges sont rénovés avec des subventions.

Jacques Breton : la vente des peaux de phoque de compétition peut-elle s'effectuer par le service matériel ? Maxime Freyssonet répond que cela est possible.

Janine Ducruet : pose la question du meuble de la MGEN.

Catalina Arcila demande un stage. On peut lui proposer de co-encadrer avec des initiateurs de raquette.

**Prochaine réunion du comité directeur : mercredi 3 décembre 2014.**

**Chantal ABRY**  
Secrétaire générale

**Jacques PIETU**  
Président